

La transmission de l'exploitation viticole

DATE ET LIEU DE LA FORMATION

Vendredi 25 juin 2021

DUREE

1 journée de formation de 7 heures : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

PROGRAMME (en cours d'élaboration)

9 h 10 h - Présentation du rapport "**La pérennisation des entreprises viticoles bourguignonnes : favoriser une meilleure reprise/transmission aux nouvelles générations, préserver un foncier et une production dans un cadre bourguignon**" par Sarah Périé-Frey.

10 h 12 h 30 - Regards croisés des sciences sociales à partir du rapport.

Jean Sauveur Ay (CESAER INRA)

François Purseigle (INP ENSAT).

Hubert Bosse-Platière (CREDESPO, Université de Bourgogne)

14 h - Table ronde

avec les représentants du BIVB, de la SAFER, du notariat...

16 h 30 - Propos conclusifs

MODALITES D'INSCRIPTION

Prendre contact avec :

Philippe GONOD, secrétariat des formations de droit rural

Mail : philippe.gonod@u-bourgogne.fr

Tel : 03 85 21 94 22

Site universitaire de Mâcon

Université de Bourgogne

9, rue de Flacé 71000 Mâcon